



COMMUNIQUE DE PRESSE betto seraglini FOR INTERNATIONAL JUSTICE

Paris, jeudi 5 juin 2014,

## **betto seraglini FOR INTERNATIONAL JUSTICE s'engage auprès d'Avocats Sans Frontières France**

Lundi 26 mai, Nils Rocklin, Directeur d'Avocats Sans Frontières France (ASF France) et Pauline Boussin, Secrétaire générale de betto seraglini FOR INTERNATIONAL JUSTICE ont signé **une convention de partenariat**.

Cet accord vise principalement à soutenir les activités mises en œuvre par ASF France au Nigéria pour **promouvoir les principes de la Convention des Nations unies contre la torture (CAT) et renforcer les capacités des acteurs judiciaires pour lutter contre la peine de mort**. La lutte contre la torture et la peine de mort a en effet été ciblée par ASF France et les acteurs nigériens comme étant l'une des urgences dans le domaine du respect des droits de l'Homme dans ce pays.

Jean-Georges Betto, Président de betto seraglini FOR INTERNATIONAL JUSTICE, déclare :

*« Œuvrant pour l'accès des plus vulnérables au droit international, c'est tout naturellement que notre fonds de dotation s'est tourné vers ASF France afin de proposer notre soutien et notre engagement. ASF France dispose d'une grande expérience de terrain et d'un large réseau, les soutenir nous a semblé la meilleure façon d'agir le plus efficacement. Nous sommes heureux de pouvoir accompagner les avocats d'ASF France dans leur mission et de collaborer avec Mme Angela Uwandu, responsable de la mission au Nigéria. »*

Le fonds de dotation betto seraglini FOR INTERNATIONAL JUSTICE a pour objet le développement de l'accès pour les populations les plus vulnérables au droit international, aux droits fondamentaux et à la justice internationale. D'une part par la formation, l'enseignement et la recherche en matière de droit international et, d'autre part, par le soutien matériel et la mise à disposition de compétences.

ASF France est une association membre du réseau international ASF Network dont la mission est d'apporter partout à travers le monde l'accès au droit aux plus faibles. ASF France a pour défi d'assurer la défense de tout individu privé de recours, à contribuer au renforcement de l'Etat de droit et à défendre les avocats et les défenseurs des droits de l'Homme menacés en raison de leur exercice professionnel.



Fonds de dotation

---

## Contacts

betto seraglini FOR INTERNATIONAL JUSTICE

Pauline Boussin, Secrétaire générale, [pauline.boussin@bettoseraglini.com](mailto:pauline.boussin@bettoseraglini.com), + 33 1 40 55 38 77

ASF France

Nils Rocklin, Directeur, [direction@avocatsansfrontieres-france.org](mailto:direction@avocatsansfrontieres-france.org), + 33 (0)5 34 31 17 83